

## France Rwanda

La France prendra « toutes dispositions pour faire respecter les règles applicables dans la zone de sécurité »

AFP, 15 juillet 1994

PARIS, 15 juillet

La France “prendra toutes dispositions” dans la zone humanitaire qu’elle a mise en place dans le sud-ouest du Rwanda, si des membres du gouvernement intérimaire rwandais se livrent à des activités politique ou militaire dans cette zone, a affirmé vendredi soir un porte-parole du Quai d’Orsay.

“Devant la présence constatée de membres du gouvernement intérimaire dans la zone humanitaire sûre, les autorités françaises rappellent qu’elles ne toléreront aucune activité politique ou militaire dans cette zone dont la vocation est strictement humanitaire”, a indiqué le porte-parole.

“Si des membres du gouvernement intérimaire se livrent à de telles activités, la France prendra toutes dispositions pour faire respecter les règles applicables dans la zone de sécurité”, a ajouté le porte-parole qui précise que “d’ores et déjà, elle saisit les Nations Unies et se tient prête à apporter son concours à toute décision de l’ONU les

concernant”.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Richard Duqué, avait affirmé vendredi matin qu’il appartenait “à la communauté internationale, et en particulier aux Nations Unies, de déterminer la conduite à suivre vis-à-vis des autorités de Gisenyi”.

Vendredi soir à Goma, un porte parole militaire français a confirmé la présence à Cyangugu, dans la “zone de sécurité humanitaire”, du président de l’assemblée nationale et de trois membres du gouvernement intérimaire rwandais.

“Nous avons été surpris par l’arrivée des personnalités rwandaises à Cyangugu”, la base sud de l’opération humanitaire Turquoise, a indiqué le colonel Perruchot qui a rappelé que “la diplomatie française ne souhaite pas la présence du gouvernement intérimaire dans la zone de sécurité”.

hm/jcf